



Descriptif du module 3

Domaine : Santé

Filière : Ostéopathie

Orientation :

1. Intitulé de module	Travail de Master 1	2025-2025
Code : S.OS.SO.1303.FD.25	Type de formation : ☐ Bachelor ☒ Master ☐ MAS ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres : ...	
Niveau : ☒ Module de base ☐ Module d'approfondissement ☐ Module avancé ☐ Module spécialisé ☐ Autres : ...	Caractéristique : ☒ Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art.25 du règlement relatif à la formation de base (bachelor et master) en HES-SO.	
Type : ☒ Module principal ☐ Module lié au module principal ☐ Module facultatif ou complémentaire ☐ Autres : ...	Organisation temporelle : ☐ Module sur 1 semestre ☒ Module sur 2 semestres ☒ Semestre de printemps ☒ Semestre d'automne ☐ Autres : ...	

2. Organisation

Crédits ECTS

10

Langue principale d'enseignement :

- | | |
|--|---|
| ☒ Français | ☐ Italien |
| ☒ Allemand | ☒ Anglais |
| ☐ Autres : .. | |

3. Prérequis

- ☐ Avoir validé le module
☐ Avoir suivi le module
☒ Pas de prérequis
☐ Autres : ...

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

- A. Rôle Expert : ☐ Am1 ☐ Am2 ☐ Am3
B. Rôle Communicateur-trice: ☐ Bm1 ☒ Bm2 ☒ Bm3
C. Rôle Collaborateur-trice : ☒ Cm1 ☒ Cm2 ☒ Cm3 ☒ Cm4
D. Rôle Manager : ☐ Dm1 ☐ Dm2 ☐ Dm3
E. Rôle Promoteur-trice de la santé : ☐ Em1 ☐ Em2 ☐ Em3
F. Rôle d'apprenant-e et formateur-trice : ☒ Fm1 ☒ Fm2 ☒ Fm3
G. Rôle professionnel-le : ☒ Gm1 ☒ Gm2 ☒ Gm3

L'objectif de ce module est de permettre aux étudiant·e·s de :

- acquérir les compétences théoriques nécessaires à la conception et la réalisation d'un projet de recherche.

À l'issue de ce module, les étudiant·e·s devraient être capables de :

- comprendre et mettre en application de manière efficace différentes méthodes de recherche ;
- formuler une question de recherche pertinente ;
- compiler et résumer l'état de la littérature scientifique relatif à leur question de recherche ;
- construire un projet de recherche cohérent et solide du point de vue méthodologique ;
- rédiger un protocole de recherche ;
- identifier les retombées attendues pour l'ostéopathie (p. ex., pratique, formation) ;
- comprendre et résoudre les défis éthiques relatifs à leur projet de recherche.

5. Contenu et formes d'enseignement

Ce module correspond au contenu du Module Travail de Master 1 (MTM1) durant le 1^{er} et le 2^{ème} semestre du MSc Ost. Le module est divisé en trois parties (**Tableau 1**) :

PARTIE 1 – Complément théorique en méthodologie de la recherche

Durant la première année d'études, il y aura différents cours-séminaires de méthodologie, recherche scientifique et rédaction afin d'acquérir les bases théoriques et méthodologiques nécessaires pour réaliser le projet de recherche. Il y aura également des ateliers dans lesquels les étudiant·e·s auront l'occasion de présenter l'avancée de leurs travaux aux pair·e·s et en présence de plusieurs membres de l'équipe enseignante qui pourront les accompagner dans leurs réflexions et, au besoin, leurs prodiguer des conseils.

PARTIE 2 – Rédaction du protocole du projet de recherche

La réalisation d'un projet de recherche est partie intégrante des modules de recherche du Master. Le Module 3 [MTM1] recouvre les premières étapes de ce projet. Les étudiant·e·s commenceront à élaborer une question de recherche en partant des connaissances scientifiques disponibles sur le sujet qui leurs aura été attribué ou qu'ils·elles auront proposé. Les étudiant·e·s devront ensuite définir la méthode la plus adaptée pour répondre à la question : quelle(s) populations, quelle(s) mesures, quelle(s) analyses, etc. Ils/Elles rédigeront un protocole de recherche qui sera soumis à évaluation. Une fois le projet approuvé sur le plan scientifique et sur le plan éthique, Ils/Elles pourront le mettre en œuvre (Module 9, [MTM3]).

PARTIE 3 – Test de la faisabilité du projet de recherche et procédure interne d'évaluation éthique

La troisième partie du Module 3 [MTM1] correspond à la phase pilote du projet de recherche. Cela inclut des tests de validation de tout le matériel prévu pour la recherche (p. ex., fiche d'information aux participant·e·s, procédure de consentement, questionnaires, canevas d'entretien), afin de déterminer la faisabilité du projet. La phase pilote doit absolument être exécutée avant la soumission du dossier pour la procédure interne d'évaluation éthique.

De plus amples détails figurent dans le livret d'étudiant·e et la plateforme [Cyberlearn](#).

	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29-37																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
1 ^{ère} année	Module 3 - MTM1: partie 1																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												</

Tableau 1 Structure des sous-modules par année pour le projet « Travail de Master »

Modalités pédagogiques : ☒ Cours magistraux ☒ Ateliers ☒ Self-learning ☒ Projet

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation : ☐ Oral ☐ Examen écrit ☐ QCM ☐ QAD ☒ Dossiers écrits ☐ Pratique

La présence aux cours est vivement recommandée mais pas obligatoire.

L'évaluation durant le premier semestre n'est que formative. La partie sommative est prévue pour le deuxième semestre et concerne :

- L'évaluation d'exécution de projet
- L'évaluation du protocole

7. Modalités de remédiation et de répétition

☒ Remédiation possible durant le 2^{ème} semestre ☐ Pas de remédiation

Remédiation : Appréciation ECTS = FX

Modalités : La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir l'appréciation E en cas de réussite. En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant-e obtient l'appréciation F.

Répétition : Appréciation ECTS = F

Modalités : L'étudiant-e a le choix de refaire l'examen lors de la session de rattrapage ou de suivre à nouveau le module avant de se représenter à l'examen.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir l'appréciation comprise entre A et E en cas de réussite, ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation. En cas de répétition du module, la dernière version du descriptif de module fait foi.

8. Remarques

Chaque groupe d'étudiant·e·s est supervisé par un·e directeur·trice de Travail de Master qui sert de mentor et de facilitateur pour la réalisation du projet de recherche.

Le contenu de ce module se poursuit sur le premier et le deuxième semestre.

9. Bibliographie

Cf. Plateforme [Cyberlearn](#)

10. Enseignant-e-s

Directeur-trice de TM
Dr Katia Iglesias
Dr Lea Awai
Dr Nicole Egli Anthonioz
Dr Véronique Jaquier Erard

Nom du/de la responsable de module :
Lea Awai

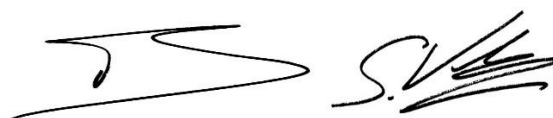
Descriptif validé le

15 septembre 2025

Descriptif validé par

Pierre Frachon

Sandro Fossetti

The image shows two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is a stylized, elongated 'P' followed by a horizontal line, representing Pierre Frachon. The signature on the right is a more complex, scribbled signature, representing Sandro Fossetti.